



Le chercheur, les institutions et leurs acteurs faibles: expertise ou conversation?

Denis Laforgue

► To cite this version:

Denis Laforgue. Le chercheur, les institutions et leurs acteurs faibles: expertise ou conversation?. XXVIIème Colloque européen du réseau REFUTS: "L'ingénierie sociale en Europe. Quel rôle pour les travailleurs sociaux et les "personnes concernées"?", Jul 2016, Toulouse, France. <<http://www.refuts.eu/>>. <halshs-01350708>

HAL Id: halshs-01350708

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01350708>

Submitted on 1 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le chercheur, les institutions et leurs acteurs faibles: expertise ou conversation?

Denis Laforgue
USMB - LLSETI

Dans le cadre de cette séance plénière, la question qui va m'occuper est la suivante: comment concrètement, en pratique peut-on associer les destinataires de l'action publique à une enquête dont une des visées (pas la seule) est la définition / transformation / adaptation de dispositifs d'action publique et de leurs rapports avec leurs (potentiels) publics-cibles. J'essaierai d'apporter quelques éclairages sur ce point de manière assez égo-centrée, c'est à dire en parlant et en comparant deux recherches auxquelles j'ai pu participer ces dernières années portant sur des institutions du travail social, en lien étroit (mais varié) avec des professionnels et des destinataires de l'intervention publique. J'espère que ce discours réflexif sur mes propres expériences apportera sa pierre aux réflexions et discussions collectives

Mon intervention part de l'idée que la formule "Faire participer les personnes concernées à l'enquête" est un énoncé collectif (Callon et al., 2001), c'est à dire un horizon de sens instituant qui rend possible plusieurs modalités de participation à l'enquête des personnes concernées. Ces modalités sont en tension mais pas forcément exclusives les unes des autres. Dans cet espace des possibles, il s'agit alors pour moi à titre exploratoire de repérer, à partir d'enquête déjà réalisées, deux de ces modalités, d'en faire une description schématique pour en dégager la portée, les implications, les suites possibles pour les acteurs, le chercheur, les institutions. Cette intervention s'enracine donc et d'une certaine manière rend compte d'une série d'expériences de chercheur hétérogènes. Tout d'abord, une recherche classique sur les rapports entre des institutions publiques et leurs publics-cibles dans le champ des politiques du vieillissement¹. Ensuite, ma participation à ce qu'on appelle communément une Recherche Action Collaborative² dans laquelle des parents ont constitué une Université Populaire de Parents pour mener l'enquête sur les institutions de la protection de l'enfance prenant en charge leur enfant (mesure éducative, placement, etc.). Cette dernière recherche, sur le point d'aboutir après trois années de travail, fut une expérience enthousiasmante, ouvrant d'autres possibles en matière d'enquête, mais aussi "qui fait douter" le chercheur - sur ce que c'est que faire de la recherche, sur les rapports avec d'autres acteurs, sur le statut de la connaissance et ses rapports avec d'autres formes d'activités. Le travail d'écriture associé à cette intervention vise donc aussi, pour l'auteur lui-même, à clarifier ses pratiques de l'enquête.

Le fil rouge de ces deux recherches, c'est celui des relations asymétriques qui se nouent et qui se dénouent entre des institutions publiques et des acteurs faibles ou plutôt affaiblis. Dans un ouvrage collectif que j'ai co-dirigé, (Payet, Giuliani et Laforgue, 2008), on entendait par acteur faible des individus voire des groupes qui sont soit « affectés par une disqualification ordinaire qui les prive d'un statut d'égal dans une réciprocité de perspectives », soit « qui sont affaiblis par une catégorisation de l'action publique qui particularise et naturalise leur place dans l'espace social ». Avec le recul, j'ajoute que ces processus de disqualification ou de catégorisation affaiblissent

1 Gucher Catherine (dir.) et al., 2011.

2 terme qui recouvre d'ailleurs des processus d'enquête très différents. (cf. Les chercheurs ignorants (dir.), 2015).

certaines acteurs, pris dans des relations avec une institution publique, en les confrontant durablement à des occurrences ou des situations-problèmes (Dewey, 2014) ou problématiques³, sur lesquelles ces acteurs ont du mal à avoir prise⁴. Cet affaiblissement est donc un processus (et non un état) réversible: les situations dont cet affaiblissement émerge sont évolutives, mouvantes (car, en tant qu'enchaînement d'événements elles adviennent à la croisée de plusieurs mondes sociaux). Ceci rend possible (mais contingente) la réduction par ces acteurs affaiblis du caractère problématique des situations dont ils font l'expérience.

Que ce soient les personnes âgées étiquetées comme dépendantes par les professionnels de l'aide à domicile ou les parents dont l'enfant fait l'objet d'une mesure éducative ou de placement en Protection de l'Enfance⁵, certaines (pas toutes) de ces personnes peuvent être considérées comme de potentiels acteurs affaiblis dans et par les situations problématiques qu'ils vivent auprès des institutions publiques. Certaines personnes âgées voient ainsi leurs routines constitutives, leur sécurité ontologique, leur estime de soi rendus problématiques par "l'intrusion" dans leur monde privé d'une professionnelle de l'aide à domicile les "privant" de certaines tâches domestiques ou qui les réalise de manière "inadéquante" aux yeux de la personne âgée ou encore qui attend des personnes qu'elles se conforment à des normes d'hygiène et alimentaires qui leur sont étrangères. Certains parents dont l'enfant est suivi par des institutions de la protection de l'enfance peuvent aussi être confrontés à des situations problématiques qui les affaiblissent : les travailleurs sociaux critiquent parfois leurs manières de faire parentales, certaines décisions éducatives peuvent leur échapper au profit des éducateurs, leur enfant peut remettre en cause ce qu'ils considèrent comme leur autorité parentale, etc. Tout cela, sans que les acteurs des institutions publiques ne reconnaissent et ne tiennent compte de ces situations problématiques et de leurs suites pour les personnes concernées.

Construire (décrire) ainsi ces personnes concernées renvoie à une certaine topologie morale du chercheur : il porte son attention sur des enjeux d'égalité, d'inégalité, de respect, au détriment d'autres enjeux / valeurs (au sens de ce qui importe) possibles (Raymond, 2010). Autrement dit, il se positionne (pas toujours clairement...) comme un acteur qui, dans et par l'enquête qu'il mène, entend participer à la reconnaissance et au renforcement de ces acteurs faibles, contribuer à rendre moins problématiques les situations qu'ils vivent... ne serait-ce qu'en cherchant à comprendre comment / pourquoi un destinataire d'une intervention publique est pris dans un processus d'affaiblissement versus de renforcement de ses capacités, de ses identités, de ses relations... Le chercheur espère

3 Comme me le fait remarquer Roland Raymond, il est sans doute problématique (sic) d'associer l'approche de Dewey en terme de situation-problème et celle en terme d'acteur affaibli. En effet, pour Dewey, un situation-problème n'affaiblit pas les acteurs mais leur ouvre plutôt un champ des possibles d'action, de création, d'expérimentation. Pour autant faire jouer ou travailler la tension entre ces deux cadres théoriques me semble productif (même si cela implique de déformer la pensée de Dewey) : l'idée selon laquelle les humains sont en permanence confrontés, traversés, constitués, mis en mouvement par des situations problématiques (qui sont indissociablement cognitives et pratiques) permet certes de désubstantialiser, d'éviter toute réification des acteurs étudiés. Mais en même temps, l'approche de Dewey, comme toute œuvre pragmatique, en mettant l'accent sur les capacités des humains à avoir prise sur ces situations - problèmes tend à minorer aussi bien la dimension tragique de la vie humaine, que l'expérience de l'impuissance (l'acteur peut être empêtré, englué dans des situations problème) ou de la domination. La problématique de l'acteur faible permet alors de ré-injecter ces aspects de l'expérience sociale, sans pour autant renoncer à certains apports de Dewey, en nuancant ou en pluralisant les façons dont des acteurs se confrontent et sont affectés par des situations problématiques.

4 On peut considérer que ces situations problématiques émergent des tensions entre les différents mondes sociaux dans lesquels sont pris ces acteurs (affaiblis) - tensions entre monde de l'action publique donc et mondes économique, familial, religieux, etc. - ainsi que des tensions possibles entre des processus sociaux et des processus vitaux, par exemple le vieillissement biologique ou la croissance d'un enfant (cf. Laforgue, 2015b).

5 Il faut noter que dans cette perspective les acteurs affaiblis peuvent être aussi bien des destinataires que des professionnels du front de l'intervention publique, c'est tout particulièrement le cas, dans certaines situations, des aides à domicile qui interviennent chez des personnes âgées...

toujours secrètement (sans vraiment y croire complètement) que ses activités de recherche (en terme d'investigations empiriques (et les interactions avec les acteurs qui vont avec) d'analyses, de descriptions, d'explications, sur un mode oral ou écrit) pourront contribuer à désaffaiblir les acteurs, à réduire leurs situations problématiques en modifiant les processus et les situations de disqualification / catégorisation institutionnels qui le traversent et le constituent en partie (Payet, 2011)⁶.

Ce que je voudrai essayer d'éclaircir ici, c'est comment chacune de ces recherches en déclinant de manière singulière (et en tension avec l'autre) l'énoncé collectif « Faire participer les personnes concernées à l'enquête » a pu ou pas faire suite en infléchissant les processus d'affaiblissement de ces acteurs destinataires d'une intervention publique, c'est à dire en contribuant à réduire le caractère problématique de leur expérience des institutions publiques. L'idée principale est que chacune de ces recherches repose sur un type d'enquête-comme-activités⁷, soit l'enquête comme expertise / modélisation *versus* l'enquête comme conversation / maturation des rapports entre des mondes sociaux pluriels (public, privé, économique...), dont procède l'affaiblissement / le renforcement de certains acteurs et les situations problématiques dont ils font l'expérience.

La configuration de l'enquête experte comme intelligibilité accrue mais soutien incertain à une planification institutionnelle

Dans la perspective que je développe ici, toute enquête (en tant que modalité d'activité sociale) est envisagée en tant que séries d'événements qui font suite⁸ (en termes de subjectivités, de pratiques, de relations, de collectifs, etc.), enchevêtrés les uns dans les autres, et qui à la fois émergent et produisent des interférences entre différents monde sociaux et leurs significations instituées et instituant. L'important ici est de considérer que ces modes d'interférence entre mondes sociaux varient selon le type d'enquête déployée. Ainsi, je soutiendrai l'idée que l'enquête sociologique experte s'institue dans et par un processus de colonisation de différents mondes sociaux dans lesquels sont pris les acteurs « étudiés, enquêtés » (politique / public, privé, militant, etc.) par le monde scientifique et ses significations. Cette colonisation suppose des formes de participation des acteurs faibles particulières : elles nous sont certes familières (elles vont quasiment de soi pour le chercheur en sciences sociales), mais elles ne constituent qu'une singularité dans le champ des possibles d'enquête. Surtout cette enquête comme colonisation des mondes sociaux par le monde scientifique (et le type de participation des acteurs faibles qui en résulte) débouchent certes sur une mise en sens originale des processus d'affaiblissement, mais n'offre que peu de prises aux acteurs faibles concernés pour réduire les situations problématiques dont ils font l'expérience face aux institutions publiques.

6 Pour le dire autrement, je pense que l'engagement du chercheur universitaire dans une enquête sur / avec / auprès d'acteurs faibles se déploie au regard d'un horizon moral en tension : une perspective d'émancipation de ces acteurs affaiblis par rapport à des relations asymétriques dans lesquelles ils sont pris (c'est sans doute le premier enjeu qui vient à l'esprit), mais aussi une perspective d'intégration (ou d'inclusion pour utiliser un vocabulaire plus moderne) de ces mêmes acteurs faibles dans des relations plus symétriques. Les deux aspects sont importants, me semble-t-il: il ne s'agit pas seulement de participer de l'auto-institution de l'autonomie des acteurs faibles mais aussi de leur (ré-)attachement à des collectifs (ou de transformer leurs modes d'attachement à des collectifs).

7 Sachant qu'il doit être clair que ces deux configurations ont leur place dans le monde scientifique dans et par ses interférences avec d'autres mondes sociaux. Il ne s'agit donc pas de prôner une position extrémiste (ou exclusive), mais bien de donner une place à chaque configuration (ce qui en pratique n'est pas vraiment le cas aujourd'hui dans le monde scientifique).

8 J'emprunte ce concept à Merleau-Ponty (2003). cf. Laforgue (2015) pour des développements sociologiques à partir de ce concept.

L'expertise sociologique comme inversion des certitudes institutionnelles dans et par une enquête du monde scientifique sur les autres mondes sociaux

Dans cette première configuration de l'enquête, que je nomme *experte*⁹, l'enquête part en général d'une certitude et d'un doute¹⁰ de l'institution publique (mais pas des destinataires affaiblis), en général sous la forme d'une auto-célébration et d'une situation-problème pré-cadrée par l'institution. Par exemple dans la recherche pour la CNSA, les institutions de la prise en charge de la vieillesse dépendante sont certaines que "la qualité de service doit et peut aller de pair avec la qualité de vie des personnes âgées", autrement dit qu'il existe ou qu'il peut exister un lien de causalité entre les deux ordres de phénomène. Et en même temps ce qui est posé comme problème par l'institution (et qui justifie le recours à l'enquête scientifique), ce sont les conditions, les facteurs de ce lien de cause à effet : qu'est-ce que doit être l'intervention publique pour favoriser la qualité de vie (et donc l'adhésion) des bénéficiaires potentiels ? L'enquête à mener (par les sociologues) est censée dévoiler les conditions nécessaires à l'activation d'un tel lien de causalité (en repérant les « facteurs » de non recours ou de non adhésion à l'aide publique).

Dans cette configuration toujours, le chercheur, dans et par l'enquête, s'emploie alors à déconstruire aussi bien cette certitude que ce doute institutionnels, en s'appuyant sur d'autres mondes sociaux : le monde scientifique certes (dévoiler le monde tel qu'il est) mais aussi le monde politique (voir tout organisme d'État comme peu ou prou source de domination venant coloniser le monde vécu des individus)... L'enquête aboutit alors bien souvent à une certitude inversée (*expertise*) par rapport à la certitude institutionnelle initiale, en donnant la parole aux acteurs faibles concernés, en identifiant sous une certaine description les situations problématiques auxquels ces derniers sont confrontés¹¹. Dans notre cas (recherche collective) il s'est agi d'affirmer (et d'expliquer) qu'il y a disjonction entre qualités de service et qualité de vie, ce qui engendre des formes de non recours et de non adhésion des destinataires (potentiels) aux services proposés par les institutions publiques (conseils généraux, CCAS). La thèse à laquelle on aboutit au terme d'une enquête de facture nettement ethnographique est qu'il y a une différence de nature entre les deux processus, dans la mesure où ils résultent de logiques profondément hétérogènes (organisationnelles, professionnelles d'un côté, biographique, domestique de l'autre). Ce faisant, l'enquête *experte* requalifie de fond en comble la situation problème initialement posée par certains segments des institutions publiques. Ainsi, l'affinité entre qualité de l'aide et qualité de vie n'est plus envisagée comme étant de l'ordre d'une causalité ou d'une rationalité de l'intervention publique, mais de l'ordre d'une configuration contingente, systémique, évolutive. Certes, parfois, les deux processus peuvent converger, se rencontrer (il existe des personnes âgées en phase avec l'aide à domicile qu'on leur apporte!), mais cela ne tiendrait pas aux intentions ou aux procédures de l'institution, mais plutôt à des articulations contingentes (non planifiables ou maîtrisables) entre la biographie, les expériences de telle ou telle

9 Enquête *experte*, car elle est pensée, conduite, menée, pilotée par un ou plusieurs *spécialiste(s)* de l'enquête en sciences sociales, reconnu(s) comme tels. Les autres acteurs participant à l'enquête *experte* (professionnels et destinataires de l'intervention publique) ne pouvant pas se prévaloir de cette spécialité, ils occupent, comme nous allons le voir, une place en conséquence dans la dynamique de l'enquête.

10 Cf Dewey (2014) pour les liens entre « enquête » et « certitude » et Wittgenstein (2006), pour qui tout doute suppose une certitude. Cf la métaphore de la porte et de ses gonds

11 J'ai conscience de ne traiter ici que d'un seul type d'enquête *experte* (qui n'est de surcroît pas forcément celle à laquelle on pense en premier ou qui est la plus en vue dans le monde social), soit une enquête *experte critique*, c'est à dire qui propose de voir le monde social autrement que les descriptions courantes parmi les acteurs non scientifiques: cela ne signifie pas forcément s'inscrire dans une sociologie du dévoilement (par rupture avec les supposées illusions des acteurs enquêtés), mais bien de porter un regard décalé sur le monde social, en mobilisant en général un jeu de langage (et donc une forme d'enquête) dont les acteurs « profanes » ne font en général pas usage dans leurs activités quotidiennes. D'autres enquêtes dites *expertes* sont à l'inverse complètement alignées sur les logiques du monde de l'intervention publique (et non plus du monde scientifique), par exemple celle qui prennent la forme d'« enquête de satisfaction » auprès des usagers.

personne âgée et les modes de faire de tel ou tel professionnel ou encore les qualités diffuses de tel ou tel lieu, moment institutionnel. Surtout, les chercheurs veulent, à travers la diffusion de leurs analyses, alerter l'institution publique : pour de nombreuses personnes âgées, "bénéficiaire" d'une aide à domicile engendre des séries d'expériences problématiques car les actes, la présence, les attentes d'un professionnel dans leur espace privé entrent en tension avec leurs habitudes, routines, relations familiales, parcours biographique, etc.; D'où l'émergence de formes de non-recours et de non-adhésion à ce dispositif public, analysées par les chercheurs comme des indices / des suites de situations problématiques pour des acteurs faibles non résolues ou résolues par défaut.

Comment émerge cette certitude experte, qui est comme une inversion ou une négation de la certitude institutionnelle initiale ? Par le déploiement d'une enquête académique (professionnelle) sur le segment du monde social considéré. Attention cela n'exclut pas du tout, bien au contraire, une investigation attentive à la parole, à l'expérience vécue des personnes concernées (ici les personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile et les professionnels qui interviennent). Cette parole est même au centre du dispositif d'enquête qui permet de remettre en question les certitudes institutionnelles¹². De ce point de vue on peut considérer que les personnes âgées participent à l'enquête experte qui met en question, problématise l'intervention sociale à domicile : en donnant à voir à l'observateur les mille façons qu'elles ont peu à peu de s'accommoder, de s'approprier, de résister à la présence des professionnelles de l'aide à domicile et de co-construire les interactions que cela engendre (conflit, domination, évitement, prédation, don / contre-don...); ou encore en donnant à entendre lors d'entretiens, en quoi ces situations de co-présence avec la professionnelle peuvent être problématiques pour elles. Mais c'est en tant que témoins, informateurs, parfois aussi en tant que « spectateurs observés » d'une enquête dont les tenants et les aboutissants leur échappent très largement. Leurs actions et paroles singulières sont recueillies puis traitées (opérations d'analyse) par une seule catégorie d'acteur, en l'occurrence le chercheur professionnel, selon une logique d'enquête, qu'il est le seul à définir. Et il le fait selon une modalité bien particulière, qui nous est familière, et en même temps très spécifique : il pense et travaille à distance du monde social. Bien sûr, il est à l'écoute, il laisse la parole des acteurs faibles se déployer dans des dispositifs relationnels très spécifiques (entretiens, observations) mais il soumet ensuite, seul et en retrait, ces occurrences à tout un ensemble d'opérations cognitives et discursives où dominent les significations d'un monde scientifique détaché, auto-référentiel et où sont occultés, neutralisés les autres attachements institutionnels du chercheur : par exemple son propre encastrement singulier dans le monde privé ou familial - rapport aux tâches domestiques, au chez-soi, sa propre relation avec un parent âgé ou au grand âge ; ou encore son rapport implicite au monde de l'intervention publique constitutif des assertions auxquelles aboutit l'enquête, rapport qui n'est jamais complètement explicité, problématisé : soit l'institution publique vue comme une entité suffisamment homogène pour être considérée comme "extérieure" au monde vécu des individus, ayant une propension à la colonisation de ce dernier¹³

Aussi, en menant une enquête experte, le chercheur cherche bien à avoir prise sur une situation problématique, mais qui est avant tout un problème de connaissance (comment rendre compte des processus et situations d'affaiblissement de certains destinataires de l'intervention publique). Mais, dans quelle mesure cette enquête peut rencontrer, mettre en mouvement, réduire la problématique

12 Même si comme pour les mythes grecs (Veyne), les modalités de croyance des acteurs institutionnels à ces certitudes sont très variables, fluctuantes d'une situation, d'une personne à l'autre, etc.

13 Ces encastresments dans d'autres mondes sociaux, constitutifs du chercheur en tant que personne, travaille pourtant souterrainement, silencieusement son travail, ses assertions, ses propositions (Payet, 2016). Et c'est sans doute bien la neutralisation de ces attachements sociaux institutés au profit des significations scientifiques dans l'enquête experte qui institue la certitude scientifique: soit un regard ayant la prétention de dire la vérité sur le monde et englobant les points de vue partiels, ceux des destinataires, des professionnels, des décideurs, des familles, etc.

des situations dont les acteurs faibles font l'expérience?!

Quelles suites pour l'enquête experte?

L'enquête experte est donc ici une série d'expériences avec les personnes concernées qui font suite sous la forme de signes (typifications, modélisations, chaînes causales, narrations, portraits) comme autant de descriptions d'une réalité sociale dont le chercheur professionnel tente de fixer la détermination, la positivité: que sont les propriétés du non-recours ou de la non-adhésion de certaines personnes âgées aux services d'aide à domicile proposés? Quels sont les processus causaux dont ils émergent ?

Le produit "final", tel un exposé oral devant des décideurs / professionnels ou un rapport, une synthèse que l'on diffuse (aux professionnels, plus rarement aux personnes concernées : comment les capter?) fonctionne alors comme un miroir (dérangeant) que l'on tend aux acteurs et plus précisément aux professionnels de l'institution publique : « vous pensez ou vous dites être / faire ça » mais en fait "vous êtes ça", "vous faites ça", données, signes, traces à l'appui... Dans le cas de la recherche pour la CNSA, le discours du chercheur (aussi bien à des professionnels de terrain que des décideurs) était : « vous pensez que l'aide apportée vient étayer la qualité de vie des personnes alors que bien souvent il y a disjonction, décalage entre les deux, voire même l'aide apportée peut affaiblir certaines personnes (sentiment d'intrusion, de dépendance, bouleversement de la sécurité ontologique ancrée jusque là dans la maîtrise du monde domestique) ». Ce miroir, les acteurs professionnels peuvent trouver qu'il force un peu le trait (a une tendance au tragique), ils font aussi parfois s'y reconnaître (affirmant même parfois que le chercheur « ne leur apprend rien »)... Mais, le plus important me semble-t-il par rapport à la commande de départ, qui est effectivement sous le signe de l'ingénierie sociale (comme faire mieux en comprenant mieux ?), c'est que les acteurs institutionnels ont bien du mal à faire quelque chose du savoir produit et énoncé sur les destinataires affaiblis de l'intervention publique... En tout cas, le chercheur (souvent offusqué, indigné) constate que ses assertions ne sont pas prises comme point de départ ou éléments permettant de problématiser les dispositifs, les catégories et pratiques professionnelles ou encore les arcs de travail qui participent de l'affaiblissement de certaines personnes âgées.

Ainsi quelles sont les suites de l'enquête directement pour les acteurs affaiblis que sont les personnes âgées étiquetées comme dépendantes? Ces suites sont souvent ténues ou incertaines, d'abord et avant tout parce que ces personnes ne sont pas destinataires des résultats de l'enquête, non par mauvaise volonté ou oubli du chercheur, mais tout simplement car on ne sait pas comment faire (comment, sous quelles formes, par quelles voies diffuser ces analyses?!), et ensuite parce que les professionnels de l'aide à domicile ont du mal à infléchir leurs pratiques à l'égard de ces acteurs de manière à les « désaffaiblir » (tenir compte de leurs résistances, tactiques, frustrations, exit, souffrances identitaires)... ce qui ne veut pas dire qu'ils ne font rien... mais ils n'ont pas besoin de l'enquête experte pour cela.

Mais après tout est-ce si étonnant? Je ne le pense pas si on considère que tous ces signes produits dans et par l'enquête scientifique (i.e en s'appuyant sur et en produisant des significations d'ordre scientifique) sont très largement déconnectés des situations problématiques vécues tant par les professionnels que par les destinataires de l'action publique et donc des enquêtes propres que ces acteurs mènent pour avoir prise sur ces situations. Ces enquêtes profanes et professionnelles (mais pas scientifiques!) s'appuient sur d'autres significations, constitutives des mondes privé et de l'action publique, dans lesquels sont encastés les bénéficiaires et les professionnels de l'aide à domicile.

Pour avoir prise sur leurs propres situations problématiques, ces acteurs ne s'appuient pas sur une connaissance (fusse-t-elle estampillée scientifique!) établie, substantielle et proposée de façon exogène en un instant t! Toute action procède d'abord, fait suite à des actions enchevêtrées, parmi lesquelles des activités d'enquête (menées par les acteurs publics ou ordinaires eux-mêmes) et de

connaissance-comme-prise-sur-un-environnement-problématique : « que faire face à une aide à domicile qui préfère utiliser un balai espagnol plutôt qu'une serpillière? », « Comment continuer à manger ce que j'aime lorsque je n'ai plus la main sur la préparation de mes repas? », « comment convaincre ce vieux monsieur de se laver? », « Comment soulager la fille d'une personne âgée qui s'en occupe tous les jours? », « Comment gérer les 200 dossiers à suivre dans le temps de travail dont on dispose? », « Comment faire en sorte que les associations d'aide à domicile respectent les plans d'aide établis par les référents du conseil général? »... Voici quelques exemples de situations problèmes donnant lieu à enquête de la part de bénéficiaires ou de professionnels de l'aide à domicile... qui sont de vraies enquêtes mais sans articulation véritable avec l'enquête scientifique : elles ne sont pas pertinentes l'une pour l'autre ! L'enquête des uns ne sert pas à traiter la situation-problème de l'autre et inversement... tout simplement parce qu'aucune n'est configurée pour cela.

Or, les assertions produites par le chercheur reposent essentiellement sur des significations scientifiques, en excluant ou plutôt en neutralisant d'autres significations du monde ordinaire... il n'est alors pas étonnant que, en retour ou plutôt par réaction, les autres acteurs traversés et constitués (dans leur routine comme dans leur enquête) avant tout par des significations relevant d'autres mondes sociaux soient relativement indifférents à ces connaissances scientifiques : la réalité qu'elles leur présentent n'est pas vraiment, tout à fait leur réalité... en tout cas ça ne contribue pas à à infléchir leur mouvement propre, par incommensurabilité relative¹⁴.

On peut le dire encore autrement : à partir du moment où l'enquête scientifique experte ne partage avec les enquêtes ordinaires des professionnels et destinataires de l'intervention publique ni situation problématique, ni certitude, ni doute, alors ces enquêtes restent largement incommensurables, sans réelle inter-pénétration ou étayage réciproque possible, les unes ne sont pas instituant des autres et donc des mondes, dont elles procèdent... et inversement.

Ceci, en tant que chercheur, on a beaucoup de mal à l'admettre, convaincu que l'on est, par des années de formation qu'on sert aux acteurs sociaux la vérité (même relative) du monde social sur un plateau... et qu'ils n'en tirent pas les bonnes conclusions, qu'ils n'en font rien, etc.¹⁵

Sans doute cette affirmation est-elle trop sévère, injuste et donc en partie fautive. Ainsi, on a bien des cas où les résultats de l'enquête scientifique (ceux mis en avant par les chercheurs professionnels ou ceux prélevés par les acteurs professionnels - beaucoup plus rarement les "usagers") sont "brandis" par les acteurs sociaux, sous la forme d'un mot d'ordre donnant lieu à un plan d'action : par exemple "il faut lutter contre le non-recours et la non-adhésion aux services à domicile" (l'enquête ayant convaincu de l'existence de ce phénomène). Mais je pense qu'on pourrait montrer que a) les résultats de la recherche ne sont mobilisés par les acteurs sociaux qu'à la condition que ces résultats leur offrent une prise (parmi une multitude d'autres) dans un processus d'enquête pré-existant et se déployant selon leur logique propre; b) que les signes scientifiques sont dès lors digérés, tordus, hybridés, parfois inversés, déformés par rapport aux assertions scientifiques (exemple), bref que si ils alimentent un processus d'enquête qui les englobent, les signes scientifiques n'initient pas le processus d'enquête institutionnelle; c) ces mots d'ordre donnent en général lieu à des plans d'action "par le haut", dont on sait que la portée sur les institutions

14 Par exemple certains responsables institutionnels de service d'aide à domicile qui finissent par dire au chercheur que leur problème c'est la qualité de service (respect de normes, d'un cahier des charges) et non la qualité de vie (qui dépasse, selon eux, leurs attributions, leur mandat)... un peu comme pour l'institution scolaire : son mandat (et son problème) c'est la pédagogie... pas les dons et les goûts des élèves!

15 Ces certitudes scientifiques n'interfèrent pas avec les significations instituant des acteurs professionnels et ordinaires : il n'y a pas de complémentarité, d'étayage a priori mais pas non plus (souvent) de conflit producteur. c'est d'ailleurs ce qui en fait des certitudes : ce sont des signes tendant (sans jamais l'être complètement) à n'être nourris que par un seul monde social. A l'inverse, dès qu'un signe est hybridation de significations relevant d'une pluralité de mondes, ce n'est plus une certitude, car le signe réduit une disparité (ce n'est pas le doute absolu)... qui le dépasse toujours

publiques au quotidien est très incertaine, protéiforme, paradoxale...¹⁶

On peut donc dire que dans l'enquête experte, la manière de faire participer les personnes concernées à l'enquête a produit, dans notre cas, une intelligibilité renouvelée des rapports entre institutions publiques et acteurs faibles. Cela s'est opéré en remettant en cause les certitudes et doutes institutionnels, à l'aune des expériences problématiques de certains destinataires de l'intervention publique considérée. Cela offre une manière décalée, autre de voir le monde institutionnel, et ce d'autant plus si on analyse sa propre place / rôle de chercheur là-dedans... Mais il ne faut pas trop espérer coupler cette intelligibilité, le type de certitude (relative, ciblée, pas absolue) acquis grâce à l'enquête experte avec une action permettant d'avoir prise sur les situations problématiques constitutives de l'affaiblissement de certains destinataires de l'intervention publique¹⁷.

C'est sans doute la portée ambiguë de ce type de recherche-enquête auprès des institutions publiques et des acteurs faibles (intelligibilité accrue, voir le monde autrement y compris en passant par la théorisation) et ses limites (quelles suites? quel pouvoir instituant?) qui m'ont peu à peu conduit (sans que cela soit vraiment planifié, pensé comme tel) vers des enquêtes dans lesquelles la participation des personnes et en particulier des personnes affaiblies, se fait selon d'autres modalités. Ainsi, comment surmonter le paradoxe d'une enquête qui prétend faire porter l'attention sur les processus d'affaiblissement de certains acteurs (avec implicitement l'idée selon laquelle il est opportun de contribuer à la réversibilité de ces processus), mais dont les suites non seulement ne débouchent pas sur un tel renversement (au terme de l'enquête les acteurs faibles sont toujours aussi faibles), mais en plus tendent à figer les personnes dans un statut d'acteur faible (Payet, 2011)? L'effort de connaissance confirme ainsi la faiblesse d'acteurs... qui ne se reconnaissent pas forcément dans cette description ou en tout cas qui souhaitent y échapper (cf. Payet, Rostaing, Giuliani, 2010).

Le hasard a fait que c'est à ce moment là que j'ai été sollicité par des personnes en lutte pour leur reconnaissance par une institution publique.

L'enquête hybride comme conversation entre mondes sociaux et comme maturation de leurs interférences

16 Je pense que le même processus est à l'œuvre concernant les effets de théorie, c'est à dire lorsqu'un langage de description sociologique fait voir le monde social différemment, à travers l'invention ou la re-définition d'un concept (ou d'un réseau conceptuel) et que des acteurs non scientifiques s'en saisissent, ce qui infléchit leurs pratiques, cf par exemple la théorie de Pierre Bourdieu pour l'institution scolaire. Mais je pense que la théorie n'a pas d'effet en propre : elle ne convertit pas les acteurs, elle n'a pas le pouvoir causal de transformer leur supposée vision du monde. Les acteurs s'approprient plutôt les concepts (les traduisent, les tordent, les hybrident, les amputent, les enrichissent) si ces derniers viennent étayer, si ils ont des affordances avec *leurs propres enquêtes* (en tant que séries d'événements qui font suite enchevêtrés). Bref il faut sortir d'une vision du savoir scientifique comme ayant un pouvoir causal sur les actions non-scientifiques. Il n'y a pas de savoir scientifique il n'y a que des séries ininterrompues d'enquêtes comme activités (de production de signes) qui entrent en interférence (ou pas) avec d'autres processus d'enquête... et il en résulte quelque chose (lorsqu'il en résulte quelque chose: tout les événements relevant d'une enquête ne font pas suite) qui n'est pas de l'ordre d'un lien de cause à effet.

17 Ce mouvement (ce que le chercheur fait de l'institution publique dans son enquête et vice versa) engendre au fil du temps (de sa carrière) différentes stratégies d'adaptation possibles chez le chercheur : fatalisme, déception, interrogation sur le sens de son travail, mais aussi loyauté accru (s'employer à davantage coller aux questions - problèmes de l'institution) ou encore ironie voire cynisme (à travers une instrumentalisation des commandes et attentes de l'institution publique fondée sur un raisonnement du type "on a besoin de leur financement et de leur accord (pour accéder au terrain) mais de toute façon la connaissance qu'on produira n'est pas pour eux (ils n'en font rien), c'est pour le monde scientifique"...). Une autre adaptation possible est celle que je présente ci-dessous : faire partir l'enquête des destinataires affaiblis de l'intervention publique (et non plus des professionnels) en adaptant les modalités de la dite enquête.

Au regard de cette description certes schématique, quasi idéal-typique de l'enquête-expertise, du mode de participation des personnes concernées (destinataires et professionnels de l'intervention publique) qui y est associé et des « points aveugles », des « limites » que j'ai essayé de pointer pour ce type d'enquête, quels peuvent être les contours (là encore grossiers ou plutôt exagérément grossis) d'un autre type d'enquête fondé sur un mode de participation des personnes concernées alternatif ?

J'essaierai de dessiner les traits d'une telle enquête, que je nomme « conversationnelle », en empruntant le terme à Tim Ingold (2013), à partir de l'enquête que j'ai menée au côté de l'Université Populaire d'Albertville sur la reconnaissance des parents en protection de l'enfance. Cette enquête singulière ne correspond qu'imparfaitement au modèle que je propose de l'enquête conversationnelle, à la fois parce que, comme je vais l'expliquer, il est très difficile pour un chercheur universitaire d'aller vers ce modèle d'enquête alternative (une bonne partie de sa trajectoire et socialisation professionnelles s'y oppose, il y a donc une lutte à mener avec soi-même, une vigilance à l'égard de soi-même qui est assez éprouvante ou en tout cas inconfortable) et à la fois parce qu'il est vraisemblable de penser qu'aucune enquête réelle ne correspond à un seul des deux types purs que je construis, mais est plutôt une hybridation selon des modalités et des degrés très variables de ces deux (et sans doute plus) manières de mener des enquêtes ayant pour horizon une transformation des associations entre institutions publiques, acteurs faibles (et chercheurs).

Quoi qu'il en soit, par contraste avec l'enquête experte, l'enquête conversationnelle implique les acteurs concernés (chercheur professionnel, acteurs publics, destinataires affaiblis) dans d'autres rapports entre les mondes sociaux (scientifique, public / politique, privé...). La figure de la colonisation de mondes sociaux par un autre s'efface au profit de processus d'étayage et d'interpénétration des mondes. L'enquête est alors dite conversationnelle, car elle émerge de et alimente une conversation entre des mondes sociaux¹⁸. Il en résulte deux points importants : les acteurs faibles orientent l'enquête en partant et au fil des situations problématiques dont ils font l'expérience en propre; et le chercheur professionnel s'émancipe d'une posture à distance (nécessaire à la modélisation des mondes sociaux) pour faire l'expérience d'une participation à la maturation de ces mondes¹⁹.

L'enquête conversationnelle: quelle situation-problème, pour quelle enquête ?

La première qualité, la première dynamique d'un tel modèle d'enquête alternatif est que la situation-problème (à laquelle l'enquête va faire suite, qu'elle cherche à transformer / réduire) émerge largement (même si ce n'est pas exclusivement) des destinataires affaiblis de l'intervention publique (même si ce peut être en interaction avec des professionnels de l'action publique ou de la recherche). Les cas de figure peuvent être sans doute très variés²⁰, mais il y a quand même ce principe selon lequel une des origines (et donc l'horizon de sens premier) de l'enquête à mener se trouve bien d'abord (et avant tout) dans les enquêtes (ordinaires, indigènes) menées préalablement par des destinataires affaiblis de l'intervention publique.

Si cette configuration (difficile à réaliser) me semble aussi importante, c'est qu'on a là la condition me semble-t-il pour que ces acteurs affaiblis soient de bout en bout acteurs – auteurs (et non pas objets, spectateurs, patients, témoins...) de l'enquête qui va se déployer, pour que cette dernière ne

18 soit une conversation entre les mondes et leurs significations - activités instituées et instituant et non une conversation entre les acteurs en tant qu'individus. "Conversation" est pris au sens étymologique de "se tourner vers", "séjourner dans", soit une enquête qui se déploie parce que chaque acteur impliqué (chercheurs, professionnels, destinataires de l'action publique) se tourne vers et séjourne dans des mondes autres que son monde habituel, référent, dominant, et ce sans prédominance d'un monde sur les autres au fil de l'enquête.

19 Dès lors, l'enquête conversationnelle est sans doute une des modalités possibles de ce que Payet (2011) nomme une "enquête ouverte" auprès des acteurs faibles.

20 cf. pour une autre configuration de cette dynamique d'enquête auprès d'acteurs ordinaires, Raymond (2013).

soit pas *in fine* colonisée par le professionnel de l'enquête (qui dès lors imposerait ses propres significations) ou de l'action publique (*idem*). C'est donc la condition aussi pour que l'enquête parte et traite d'un problème que d'autres acteurs auront tendance à ignorer, à reléguer au second plan ou à définir et à traiter très différemment (et qui ferait donc suite de manière très différente).

C'est bien ce qui s'est passé avec l'enquête menée par les membres de l'UPP d'Albertville : l'enquête – recherche qui débute en 2013 s'enracine en fait chez chacun d'eux dans une expérience problématique, celle de ne pas être reconnus dans leur rôle de parents par les travailleurs sociaux prenant en charge au quotidien leur enfant et par qui ils sont aussi eux-mêmes "suivis" (dans le cadre d'un accompagnement, d'un soutien à la parentalité). Cela se manifeste au quotidien par le sentiment qu'on éduque leur enfant sans eux : en ne leur demandant pas leur avis sur telle ou telle question éducative, ou en passant par-dessus leur point de vue sur une décision à prendre concernant l'enfant (alors même qu'ils disposent toujours légalement de l'autorité parentale). Ces parents ne remettent pas en cause la légitimité de la mesure éducative (car ils considèrent eux-mêmes avoir des difficultés, avoir besoin d'aide dans cette période de leur vie), mais ce qu'ils contestent c'est le fait d'être traités (à leurs yeux) comme des quasi incapables ou des incompetents par certains professionnels de la protection de l'enfance, auxquels ils ont à faire. Selon eux, les professionnels devraient travailler, éduquer leurs enfants *avec eux et pas sans ou contre eux*.

Cette expérience problématique trouve d'abord à s'exprimer, à se partager et à se mutualiser dans un segment d'une institution de la protection de l'enfance (celle qui accueille leur enfant, une Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS)), sous la forme de groupes de parole d'usagers. En créant, au fil des rencontres et des échanges, une communauté d'expériences, ces groupes vont donner envie à certains parents (pas tous) d'aller plus loin (incités en cela par quelques professionnels de l'intervention publique, dont le directeur de la structure MECS et le chargé de mission "Droits des usagers") en créant, à partir de ces situations-problèmes (vécues puis partagées) une association (une Université Population de Parents (UPP) encadrée par l'ACEPP²¹).

L'UPP se crée donc (et prolonge) autour d'une dynamique d'enquête, soit une certitude - il faut, selon eux, rendre public ce problème qu'est la non-reconnaissance des compétences des parents de la protection de l'enfance – et un doute - peut-on faire quelque chose ? Et si oui comment? Ce qui donne son mandat et sa dynamique initiale à l'UPP c'est l'idée selon laquelle l'action (auprès des institutions) passe par la mise en évidence de ce phénomène de non-reconnaissance des parents... le rôle de l'UPP (pour ces membres), c'est de confronter les institutions à cette réalité qu'elles sont censées ignorer ou sous-estimer, de manière à ce que à terme les manières de faire professionnelles changent... Pour publiciser cette réalité (ou pour faire valoir leur point de vue, leur expérience) les membres d'une UPP s'engagent alors dans une démarche de recherche sur plusieurs années, aidé en cela par un animateur (qui se trouve être ici le chargé de mission « droits des usagers » de la MECS) et bénéficiant du soutien méthodologique d'un universitaire (moi en l'occurrence).

A partir de cette brève contextualisation, on voit bien que l'enquête - recherche (à laquelle collaborera le sociologue, mais dont il n'est pas à l'origine) s'enracine d'abord dans des expériences et des enquêtes préalables de destinataires affaiblis de l'action publique. Le problème, l'objet de l'enquête collaborative acquiert alors une spécificité, une radicalité propre. Seuls ces acteurs pouvaient poser un problème dans le champ de la protection de l'enfance en ces termes: « Pourquoi les compétences des parents ne sont pas reconnus en protection de l'enfance et que faire ? ». Les professionnels de la Protection de l'Enfance, s'ils l'avaient posé (car pour beaucoup il n'y a pas de problème : pour eux, si leurs enfants sont placés, il est logique de ne pas reconnaître ces parents comme compétents), n'auraient pas posé le problème avec une telle radicalité (ils diraient plutôt : « ce ne sont pas tous les professionnels qui stigmatisent les parents, car on travaille de plus en plus

21 ACEPP : Association des Collectifs, Enfants, Parents, Professionnels. Cf : <http://www.upp-acepp.com/>

en terme de co-éducation »... ou encore « ca dépend des profils des parents, etc. »). Quant au chercheur académique, pour lui, un tel énoncé pose un problème, mais pas une problématique : c'est un énoncé qui répond à la question en même temps qu'il pose cette dernière, qui mélange « jugements de fait » et « jugements de valeur », qui ne questionne pas ses termes (« reconnaissance », « compétence parentale »). Tout cela est vrai, mais c'est justement pour cela que ce cas est intéressant : on a à faire à une recherche qui ne trouve pas ses conditions d'existence et de déploiement dans des formats d'enquête issus des mondes scientifique et de l'action publique !

Ainsi, au départ, la situation-problème (qui donne sens à l'enquête en cours puis à venir) est d'ordre politique et non pas tant de l'ordre de la connaissance ou de la mise en œuvre de l'action publique : ces acteurs faibles revendiquent une place dans le monde commun. Ils veulent changer une réalité pour eux inacceptable et pour démontrer ce qu'ils pensent savoir déjà ils veulent une caution scientifique (« nous disons vrai et on le prouve ! »), d'où la nécessité d'une recherche, qui leur permettra de monter en généralité et donc de gagner en crédibilité auprès des institutions. Autrement dit, avant l'arrivée du sociologue, ils sont bien déjà dans une démarche d'enquête mais qui porte sur les moyens pour faire changer la réalité, pas sur la description de cette réalité... C'est l'arrivée du sociologue (en lien étroit avec l'animateur de l'UPP, qui est le chargé de mission « Droits de usagers » de la MECS prenant en charge ces parents et leurs enfants et qui a lui-même une formation en Master de sociologie) et le lancement de l'enquête qui va peu à peu remettre en question la certitude de départ ou en faire une certitude non pas absolue mais délimitée, sous condition, grâce à un processus d'enquête hybride...

Comment construire et tenir le caractère hybride d'une enquête conversationnelle ?

Seconde qualité, dynamique de cette enquête conversationnelle qui fait suite, c'est à dire qui s'enchevêtre et interfère avec les enquêtes initiales des différents acteurs²² : l'enquête initiée donc par les acteurs affaiblis, à laquelle sont conviés, s'associent des professionnels de l'intervention publique et de la recherche en sciences sociales, doit rester leur enquête et ce même s'ils ont recours à un chercheur comme professionnel d'un certain type d'enquête (comme guide et caution scientifique)²³... Et en même temps cette enquête collaborative va échapper en partie à leurs expériences et attentes initiales. En fait leur horizon d'attentes va se transformer au fil des événements – expériences de l'enquête collaborative.

Autrement dit, si leur enquête est bien affectée par leur collaboration avec un chercheur universitaire, elle ne doit pas strictement s'aligner sur les significations de l'enquête scientifique académique, sinon on retombe dans une enquête experte... de surcroît de qualité moyenne puisque faite par des non-spécialistes de ce type d'enquête! Autrement dit, les opérations, les activités constitutives de l'enquête menée conjointement par les acteurs faibles, le chercheur professionnel et l'animateur (professionnel de la Protection de l'Enfance) doivent être hybrides, i.e. être instituées, au fil de l'enquête, par une pluralité de significations relevant de différents mondes sociaux : scientifique, public, familial, de la vie quotidienne...

Or la tentation est forte, a été forte (et je n'ai pas su complètement y résister) d'aligner l'enquête hybride sur l'enquête classique en sciences sociales : d'une part car l'enseignant-chercheur, que je

22 Soit les enquêtes ordinaires des acteurs faibles que je viens d'évoquer précédemment (« que faire face à un travailleur social, suivant mon enfant et qui ne me reconnaît pas dans mon statut de parent ? »), mais aussi les enquêtes professionnelles du chargé de mission « Droits des usagers » de la MECS qui suit ces parents et leurs enfants (« comment davantage faire participer les usagers au fonctionnement, au mandat de l'institution ? ») et du chercheur académique (« comment décrire et interpréter les rapports entre acteurs faibles et institutions publiques ? »).

23 On a donc ici à faire à une modalité possible de ce que Payet nomme "l'expérience de l'association" entre acteurs affaiblis et chercheur dans le cadre de la relation d'enquête.

suis, a eu tendance à se comporter (surtout au début)... comme un enseignant avec les membres de l'UPP, c'est à dire leur fournir les outils théoriques et méthodologiques pour faire, ce qui, dans son monde, est une « bonne enquête », d'autre part, car les membres de l'UPP sont plutôt demandeurs d'un tel cadrage par l'universitaire²⁴ : « dites-nous comment faire une enquête qui nous permettra de valider ce qu'on veut montrer ! » disent-ils en substance à l'universitaire.

Sur ce point la dimension hybride de l'enquête - c'est à dire le principe selon lequel il y a pas un seul pilote de l'enquête (sinon on rabat l'enquête dans un seul monde, en général le monde scientifique) - nous (i.e. tous les acteurs impliqués) a confrontés à deux problèmes quant à la participation, la contribution de chacun à l'orientation et au déroulement de l'enquête (que nous avons réglé très imparfaitement... même si il n'y a sans doute pas de perfection en la matière !).

Premier problème : que faire de la « mise en problème » initiale des acteurs de l'UPP ? Si le chercheur n'y touche pas, ne cherche pas à la faire bouger, alors l'enquête peut continuer... mais sans lui. Car le propre de l'enquête scientifique, c'est de partir d'une incertitude, d'une indétermination, d'un doute quant à la description du monde social. En l'occurrence, pour lui, on ne peut pas poser comme acquis l'affirmation-certitude initiale des parents de l'UPP : « Les professionnels de la protection de l'enfance ne reconnaissent pas les compétences des parents ». Au mieux, pour lui, c'est une hypothèse de travail qu'il faudra réviser au fil de l'enquête. Mais pour les « parents de l'UPP » (comme ils se nomment eux-mêmes), au départ, il n'y a pas de doute, cette certitude est essentielle : qu'elle se défasse et toute leur entreprise, tout leur engagement dans l'UPP se vide de leur sens. Le chercheur ne peut donc pas prendre le risque de prendre le contre-pied de cette certitude des acteurs faibles, comme il peut le faire dans une enquête experte « pour le compte » d'une institution publique... car, dans ce cas-là, il fera l'enquête seul, sans que les acteurs affaiblis soient co-chercheurs !

Second problème : si on considère que toute enquête (scientifique ou non) est confrontation à / affectation par un environnement, afin de tenter de passer (par des séries de significations – signes et d'activités) d'une situation problématique incertaine, confuse à une situation plus stable, plus claire, moins problématique (Dewey, 2014), quelles peuvent être ces séries de significations et d'activités configurées dans le cadre d'une enquête hybride / conversationnelle? Là encore le risque est que les procédures, protocoles, ficelles du métier du chercheur professionnel s'imposent à tous « tout naturellement ». En l'occurrence, ce dernier aura tendance à définir ces activités de l'enquête unilatéralement en terme de « recueil », « collecte », « traitement » de données / d'informations... Mais, cela tendrait à réduire les parents de l'UPP à de simples exécutants d'une enquête pré-pensée et planifiée, en tant qu'activités, par le chercheur professionnel (« on fait comme le spécialiste a dit de faire, en occultant complètement nos propres manières de mener nos enquêtes ») Mais, en même temps peut-on faire une enquête sans entretiens, sans observation, sans exploitation de sources écrites... et si oui comment ?! Tel est un des dilemmes auxquels nous confronte une enquête hybride, c'est à dire une enquête enracinée dans plusieurs mondes.

Je dois dire très clairement que je n'ai pas (nous n'avons pas) trouvé de solution satisfaisante à ces deux problèmes de l'enquête hybride, y compris parce que, en ce qui me concerne, j'ai mis du temps à identifier ces deux problèmes (ou plutôt à considérer qu'il y avait bien un problème!).

Concernant le premier problème, le chercheur que je suis a du mettre en doute le principe de la problématisation scientifique classique, c'est à dire que j'ai du renoncer (au moins en partie) à la logique d'enquête en sciences sociales qui consiste à mettre au jour l'espace des points de vue sur un

24 Encouragés en cela par l'ACEPP, association nationale dont émanent les différentes UPP, qui, dans sa charte, exige que le travail de recherche mené par une UPP réponde aux canons (en particulier méthodologiques) de la recherche universitaire : tel est d'ailleurs le rôle attribué à l'universitaire par l'ACEPP : fournir aux parents des outils méthodologiques leur permettant de permettant de répondre rigoureusement, le plus scientifiquement possible à la question qu'ils se posent (et sur laquelle l'universitaire est sommé par l'ACEPP de ne pas intervenir !).

phénomène, et ce sans privilégier un point de vue par rapport aux autres, puis (éventuellement) en recherchant les raisons et les causes sociales de chacun de ces points de vue, ainsi que les rapports (et leurs effets émergents) entre ces points de vue. Dans le cas de la recherche de l'UPP, il se serait agi, dans une logique scientifique stricte, d'identifier, d'expliquer (et de mettre au jour les inter-rétroactions entre) les différents points de vue sociaux sur cette question de la reconnaissance ou du déni de reconnaissance des parents de la protection de l'enfance : points de vue des parents dans leur diversité (celui des parents de l'U.P.P et ceux des autres parents), points de vue des professionnels de la protection de l'enfance, points de vue des citoyens ordinaires, points de vue médiatiques, politiques, etc.). A contrario, le chercheur a admis, s'inscrivant en cela dans le prolongement de l'enquête ordinaire initiale des acteurs affaiblis, que l'enquête pouvait prendre comme point de départ, comme focale d'analyse, comme fil rouge, cet enjeu de la non-reconnaissance (en laissant de côté ou en mettant au second plan d'autres aspects), au regard de l'expérience morale singulière de ces parents (alors même que du point de vue de la recherche académique, cette expérience fait partie de l'objet à étudier, à problématiser, à déconstruire : c'est même la première chose à faire !). Ce décentrement (par rapport aux normes académiques) a été possible car le chercheur a accepté de faire l'expérience de l'enquête hybride en s'appuyant sur (en prenant volontairement comme ressource) son propre encastrement dans d'autres mondes que le monde scientifique : politique (sa propre conception de l'action publique juste), mais aussi familial. Ainsi, en tant que père soi-même, si on fait l'expérience du point de vue de ces acteurs faibles, leur "obsession" (être reconnu par des professionnels extérieurs dans son rôle de père ou mère) devient très vite une excellente justification du fil rouge de l'enquête !

Réciproquement, les membres de l'UPP ont peu à peu accepté de tenir compte (dans leurs assertions, leurs écrits) d'informations recueillies au fil de l'enquête qui ne correspondaient pas exactement à leurs certitudes initiales. Leur objectif restait celui de la mise au jour des processus de non-reconnaissance, mais ils ont accepté peu à peu (s'acculturant ainsi au monde des sciences sociales) de circonscrire cette certitude (son domaine de validité) au fur et à mesure d'indices discordants (avec leur certitude initiale) dont ils ont fait l'expérience : tel parent avec qui ils échangent et qui leur dit que pour lui « tout s'est bien passé avec les professionnels de la protection de l'enfance », tel professionnel qu'ils rencontrent et qui prête attention et encourage leur démarche, etc.

On voit bien que le cheminement trouvé n'est pas complètement satisfaisant (du point de vue d'une enquête hybride) dans la mesure où il s'apparente plus à une coexistence des deux mouvements d'enquête (scientifique et ordinaire ou profane), plutôt qu'à leur interpénétration véritable...

Second problème là aussi « résolu » selon moi de manière pas complètement satisfaisante (toujours dans la perspective d'une enquête hybride, c'est à dire irréductible à un seul monde), celui des séries d'expériences qui, au fil de l'enquête, permettent aux enquêteurs de transformer la signification qu'ils donnent à la situation-problème initiale. Dans la forme de vie collective qu'est l'enquête en sciences sociales, on appelle cela le « recueil des données » à travers la collecte réglée, la compilation et l'exploitation selon des règles fixées (ou en tout cas des trucs, des tours de main), d'observations, d'entretiens, etc. Mais ce sont là des activités propres au monde scientifique, basées sur la croyance en une réalité qu'on peut étudier de l'extérieur en y prélevant des données (construites ou pas, cela ne change rien à l'affaire) ; ces activités n'ont pas de pertinence particulière ou en tout cas ne se déploient pas telles quelles dans d'autres mondes sociaux. Ainsi, dans le monde de l'intervention publique, les professionnels de la protection de l'enfance, dans le cadre de leur travail quotidien, collectent bien des indices, des traces, afin de documenter les situations-problèmes dont ils ont la charge (par exemple « tel enfant est-il en danger dans sa famille ? »), mais pas exactement selon les règles de l'enquête scientifique. C'est a fortiori le cas dans le monde privé : dans sa vie intime ou familiale, personne ne fait des entretiens pour avoir prise sur des situations problématiques avec sa femme, son enfant ou encore son père ! Lorsqu'une situation problématique

émerge dans ce monde là, on est certes tout particulièrement vigilant à certaines occurrences sensibles (on observe, on écoute avec attention ce qui nous semble avoir partie liée avec le problème), on pose des questions à nos proches, on élabore des interprétations, on teste les réactions d'autrui, on prend conseil auprès de personnes de confiance... mais on ne fait pas d'entretiens et d'observations au sens sociologique du terme ! Et pourtant, on mène bien l'enquête ! Aussi, là encore, dans le cadre d'une enquête hybride, on ne peut pas faire comme si les « manières de mener l'enquête » ordinaires étaient des « sous-méthodes » qui devraient être remplacées par les méthodes sérieuses et efficaces du sociologue. D'une part, parce que, si on opère une telle substitution, on en revient à une enquête asymétrique (experte) à laquelle on cherche justement à échapper (le sociologue sait (faire), les autres non) et d'autre part, parce que compte tenu de la situation-problème qui sous-tend l'enquête, il n'est pas du tout certain que les méthodes d'enquête du sociologue soient les plus efficaces : elles le sont peut-être pour traiter de problèmes scientifiques purs, mais ici le problème n'est pas purement scientifique, il est aussi d'ordre moral, éthique et politique !

Là encore donc, la solution ou plutôt les ajustements trouvés relèvent du bricolage. Le chercheur a ainsi guidé les parents de l'UPP dans la réalisation d'entretiens (auprès d'autres parents de la protection de l'enfance) et de questionnaires (auprès d'étudiants d'une école en travail social et de citoyens lambdas) pour repérer des représentations des parents et professionnels de la protection de l'enfance. D'importantes libertés ont été prises avec les codes universitaires : certains entretiens se sont davantage apparentés à des discussions, à des échanges autour d'une expérience similaire, d'autres étaient une suite de questions - réponses²⁵... La campagne de questionnaires s'est mise en place « par défaut » (faute d'obtenir suffisamment d'entretiens avec des parents directement concernés par la protection de l'enfance!), s'est ré-orientée au cours de la passation (les circonstances ont fait qu'un nombre important d'élèves travailleurs sociaux y ont répondu)... En parallèle tout discours politique, administratif, médiatique sur la protection de l'enfance faisait l'objet d'une activité de veille par l'UPP, en traitant chacun comme un indice, un symptôme de représentations sociales des parents de la protection de l'enfance. Au fil de ces activités, la situation-problème traitée par l'enquête s'est transformée : il s'agit désormais de mieux comprendre la place sociale, publique et familiale accordée aux parents de la protection de l'enfance aussi bien par des (apprentis) travailleurs sociaux, par des décideurs politiques, que par des citoyens lambdas (qui n'ont parfois qu'une vision très floue ou schématique de ce qu'est la protection de l'enfance) ou des médias. L'enjeu est à chaque fois de repérer des formes de disqualification ou de stigmatisation de ces « parents de la protection de l'enfance » de manière à y associer systématiquement des formes d'intervention (à venir) pour l'UPP auprès des différents mondes sociaux concernés : transformer la formation des futurs travailleurs sociaux ; soutien, conseil à des parents connaissant des difficultés avec les institutions de la protection de l'enfance ; piste de collaboration avec le conseil général autour des enjeux de protection de l'enfance ; actions en direction des populations ordinaires afin de « battre en brèche » certains préjugés à l'égard des familles et des professionnels de la protection de l'enfance ; intervention dans des colloques à destination de professionnels du social...

A l'aune de critères strictement scientifiques, l'enquête réalisée comporte bien des défauts et des

25 Comme me le fait remarquer l'animateur de la recherche de l'UPP à la lecture d'une version antérieure de ce texte, certaines libertés avec le protocole classique de campagne d'entretiens ont aussi été prises... sous contraintes ! Par exemple lorsque les parents-chercheurs de l'UPP se sont vus refuser un entretien par un service du conseil général au motif que leurs enfants pouvaient être suivis par ce même service ! L'enquête (au sens classique du terme) du côté des institutions a donc été impossible du fait de la réduction - naturalisation - stigmatisation des membres de l'UPP par certains acteurs de ces institutions de la protection de l'enfance à des « parents-dont-les-enfants-sont-suivis-par-la-protection-de-l'enfance ». C'est donc aussi le mode d'encastrement de ces parents tant dans le monde privé (profanes) que dans celui de l'intervention publique (« usagers ») qui nous a obligés à renoncer à une démarche d'enquête strictement scientifique.

biais. Mais, si on quitte cette posture institutio-centrée (ce qui est la condition d'existence d'une enquête conversationnelle), la cohérence de cette enquête ressort : elle n'a pas pour objectif de collecter des données objectives sur un réel déjà-là, mais bien plutôt de confronter ses artisans à une pluralité d'événements ressortissants de différents mondes, événements (instituant) qui vont les faire cheminer dans leur reconfiguration de / leur prise sur la situation problème (et donc de la « réalité »). Dans cette perspective, « tout est bon » comme l'affirme l'auteur controversé de l'ouvrage « Contre la méthode » (Feyerabend, 1988). L'enquête hybride emprunte, mélange et donc subvertit tous les types d'enquête disponibles : scientifique, professionnelle, ordinaire, introspective... avec pour seul critère pour les différents acteurs de rendre plus stable, plus claire la situation-problème initiale... i.e. de l'expérimenter de manière plus acceptable, selon des critères d'acceptabilité sur lesquels ils doivent s'accorder... mais qu'ils peuvent réviser. Cela a été possible grâce à des séances de travail régulières (en particulier entre les parents et l'animateur de l'UPP) au cours desquelles toutes ces expériences d'enquête par les parents de l'UPP (réaliser, retranscrire, relire des entretiens ; élaborer, administrer, compiler dans un tableau excel des questionnaires, lire des rapports administratifs, regarder des émissions de télévision) ont fourni la matière non pas directement d'une analyse par tel ou tel co-chercheur, mais d'échanges entre parents, animateurs et chercheurs. Ces signes (écrits, oraux...) ont été au fil des séances autant d'occasions de discussions qui ont incité chacun à réviser ses croyances, ses certitudes, ses significations afférentes à l'objet (mouvant) de l'enquête. Ces séances collectives à la fois ressemblaient à une enquête ordinaire (non spécialisée, non professionnelle) dans laquelle différents protagonistes échangent des arguments et discutent le point de vue d'autrui (sans qu'un fil directeur ne structure de bout en bout les échanges) et à la fois ressemblaient à une enquête scientifique par la masse et la variété des informations, des expériences qui affectaient les discussions. La logique de ces séances ressemblait un peu (sans que j'en sois conscient pendant longtemps) au principe de l'intervention sociologique (Touraine, 1978) : la pluralité des acteurs invite chacun d'eux à se décentrer et l'un d'entre eux (le sociologue analyste) pousse tout particulièrement les autres dans leurs retranchements (pourquoi pensez-vous cela?qu'est-ce qui vous permet de dire cela?). La différence avec l'intervention sociologique tourainienne, c'est que tous les acteurs sont chercheurs : tous ont des questions auxquels ils cherchent des réponses, tous amassent, trient utilisent de l'information pour cela, tous poussent les autres dans leurs retranchements, tous révisent leurs croyances, leurs significations (et pas seulement au moment du retour aux acteurs une fois l'analyse sociologique produite), etc.

Avec ces séances de discussion collective, on échappe à cette certitude de la recherche universitaire selon laquelle le recueil des données est un moment à part, ordonné dans le temps, de l'activité de l'enquête, car ses séances, indissociablement, s'appuient sur des significations produites à partir d'informations recueillies ex ante tout en en produisant ou en transformant des significations (par interférence régulière des points de vue).

Ce dispositif a ainsi conduit au passage d'une affirmation-certitude initiale en terme de "compétences parentales non-reconnues" (1) à une interrogation et des éléments de réponse circonstanciés relatifs aux "différents types de ressources des parents (pas seulement parentales) qui leur permettent ou pas, au fil du temps et de manière réversible, de faire de l'institution de la protection de l'enfance (de leur relation avec un professionnel) une ressource ou au contraire un obstacle dans la carrière de leur relation avec leur enfant" (2)²⁶. On passe alors dans et par l'enquête d'une situation problématique pour les acteurs faibles (1) à une situation plus stable, plus claire (2) au sens où les acteurs associent désormais à cette situation des significations ouvrant des possibles

26 La réduction de la situation problématique initiale a aussi pris une autre voie (à travers l'enquête auprès de citoyens lambdas non directement concernés par la protection de l'enfance) en documentant un questionnement autour des "places sociales et publiques des parents et des professionnels de la protection de l'enfance?". Autrement dit quels regards sociaux porte-t-on sur eux? Il s'avère alors que des processus de stigmatisation peuvent affecter aussi bien les parents (dont l'enfant est suivi par la protection de l'enfance) que les professionnels... Cette signification émergeant de l'enquête ouvre, à moyen terme, de nombreux possibles d'action pour une association comme l'UPP.

d'action permettant d'aller (de manière incertaine et contingente) vers leur désaffaiblissement dans leurs relations avec l'institution publique et ses acteurs.

L'enquête hybride comme manières de faire des mondes?

Troisième dynamique constitutive de l'enquête conversationnelle hybride – i.e. entre différents mondes -, la question de l'horizon d'attentes de l'enquête. On peut résumer les choses en disant que cette dernière ne vise pas la connaissance scientifique pure mais des assertions participant de l'institution des mondes sociaux dans lesquels les acteurs sont impliqués et à l'intersection desquels ils mènent l'enquête. Autrement dit, il s'agit pour les acteurs participants de mener une enquête qui transforme (même silencieusement) les relations entre les mondes sociaux (et les êtres qui les peuplent) et ce dans et par la production de significations hybrides - ce n'est pas un seul monde qui institue la signification, que ce soit le monde scientifique ou politique. L'enquête conversationnelle, parce qu'elle est hybride (c'est à dire non réductible à la conception scientifique traditionnelle de l'enquête), tente donc de sortir (ou de contourner) la distinction – opposition entre connaissance (théorie) et action (pratique). Cette opposition n'a pas de sens dans l'enquête hybride : l'enquête est et est reconnue comme une activité à part entière (et qui donc comme toute activité transforme le monde) et en même temps l'enquête est production-crétion-révision de significations (au regard d'une situation (à la croisée de différents mondes) dont il faut réduire la dimension problématique.

Mais une fois posé ce principe général, plusieurs difficultés surgissent. Tout d'abord comment faire pour sortir du schéma « l'enquête produit d'abord de la connaissance sur le monde et ensuite seulement on agit sur ce monde, à partir de cette connaissance considérée comme une lumière qui nous éclaire sur le chemin à prendre »? Une des voies, qui a été creusée, est de faire en sorte que toute événement de l'enquête (et non pas seulement un illusoire produit final) soit traité comme une activité pouvant affecter différents mondes sociaux. L'enquête doit ainsi en permanence agencer des circonstances pour que d'autres acteurs (que les co-chercheurs) puissent être affectés par les événements-signes constitutifs de la recherche. Cela peut se faire à travers des présentations publiques (Assemblée Générale d'une maison de l'enfance en présence de professionnels, d'administrateurs, d'élus et d'administratifs du conseil général), des interventions dans une école de travail social, ou en sollicitant un entretien avec des professionnels du conseil général, ou encore en mettant en place un comité de suivi de la recherche de l'UPP (dans lequel siègent élus, CAF, CG, maisons de l'enfance...), mais aussi pour le chercheur professionnel comme pour les parents chercheurs et l'animateur, participer à des séminaires (CNAM – ATD sur le croisement des savoirs), des colloques (comme celui qui nous réunit).

Ce faisant, l'enquête (comme produit de différents mondes, cf. ci-dessus) se fait en retour événement qui fait suite dans différents mondes... sans bien sûr que personne ne puisse anticiper ou planifier ces suites ! Dans le monde de l'intervention publique, l'enquête menée et sa publicisation ont donné lieu aussi bien à des formes de célébration (les parents étaient présentés / perçus comme des clients idéaux de la protection de l'enfance car mobilisés, investis, volontaires...), d'instrumentalisation, de conflit (par exemple avec un service territorial du conseil général qui a refusé de recevoir les parents-chercheurs, car leurs enfants étaient suivis par ce même service), d'indifférence, de rejet ou encore de coopération (encore timide avec une école de travail social pour organiser des interventions de l'UPP dans la formation de futurs travailleurs sociaux). L'enquête a aussi des suites dans le monde privé des acteurs : pour certains, l'enquête semble induire un renforcement de l'estime de soi, une reconfiguration des encastresments sociaux (reprise d'une formation professionnelle, changement de travail) ; pour d'autres, l'enquête a des conséquences beaucoup plus négatives sur la vie privée (en contribuant à « tendre » leurs relations avec certains acteurs de la protection de l'enfance) ; pour le chercheur professionnel aussi, l'enquête

a des suites concernant ses expériences familiales. Les suites sont aussi dans le monde scientifique : le chercheur professionnel fait évoluer sa pratique de la recherche, communique sur ces aspects, les parents participent à des colloques scientifiques pour présenter leur recherche, publient dans une revue de sciences sociales (Empan). Cela étant, si les suites de l'enquête conversationnelle ne sont (et n'ont pas à être) planifiées et pilotées en amont par les différents chercheurs, elles font l'objet, au fur et à mesure qu'elles adviennent et se précisent, d'une ressaisie réflexive et collective par ses membres : on s'informe des suites de l'enquête dans les différents mondes, on essaie de leur construire un sens partagé afin d'orienter les pratiques de chacun²⁷

Ainsi, dans l'enquête hybride, il y a un processus permanent, ou en tout cas récurrent, et réciproque de révision des certitudes, de mises en doute (par la confrontation à de différentes manières de mener l'enquête) des mondes sociaux²⁸, ce qui fait suite sous la forme de transformations (même silencieuses ou minuscules) des dits mondes sociaux, de leurs significations et de leurs relations. L'enquête hybride émerge en permanence (de manière contingente et largement tâtonnante) d'une conversation, pas d'une conversation entre des acteurs (chercheur professionnel, destinataires de l'action publique, professionnels de l'intervention sociale), mais d'une conversation (d'une interpénétration) entre des mondes – politique, scientifique, familial, militant, professionnel – qui, de fait, traversent et constituent tous les acteurs participant à l'enquête. Et cette conversation entre des mondes, par l'intermédiaire d'acteurs qui sont tous « dans plusieurs mondes », fait suite en permanence sous la forme de processus de maturation de ces mondes sociaux et de leurs interférences²⁹. En suivant les réflexions de F. Jullien (2015), on peut dire que l'enquête conversationnelle explore l'écart entre « modélisation » et « maturation » du monde : l'enquête experte cherche bien à modéliser les mondes sociaux pour mieux planifier des mouvements de maîtrise de ces derniers (par exemple dans le cas étudié ci-dessus, trouver des leviers pour lutter contre le non-recours et la non-adhésion aux mesures de l'Allocation Personnelle à l'Autonomie); par contraste, l'enquête conversationnelle déploie de manière auto-organisée (mais non planifiée) une multitude de processus instituants des mondes sociaux affectés (processus pluriels, minuscules, allant parfois dans des sens opposés) en affectant, en transformant de manière silencieuse des subjectivités, des situations, des relations, des lieux, des moments, etc. sans qu'on puisse préjuger de ce qu'il en adviendra.

En guise de conclusion : faut-il choisir entre enquête conversationnelle et enquête experte ?

Au regard de ces deux études de cas, on peut affirmer qu'on a bien là à faire à deux logiques

27 Par exemple, lorsque les parents ou le chercheur universitaire sont invités à un colloque, on discute de l'opportunité d'y aller (et si oui à plusieurs ou pas), de ce qu'on va y dire, mais aussi de ce que les différents membres / la recherche / l'association UPP peuvent en tirer au regard de leur horizon de sens (pluriel). Même chose lorsque l'animateur a l'occasion d'écrire un article dans une revue de travail social à propos de l'expérience collective qu'est l'UPP. Cela me semble correspondre à une forme d'auto-institution collective de l'enquête en train de se faire et ce au fil des événements qu'elle produit (dans différents mondes) et qui l'affectent (en provenance là encore de différents mondes). Merci à Laurent Pachod, animateur de l'UPP, d'avoir attiré mon attention sur ce point.

28 Dès qu'une enquête (comme activités de production de signes) est hybridation de significations plurielles, il n'y a plus de certitude, car l'interférence entre les significations (scientifiques, privées, économiques, politiques) à la fois contribue à réduire les disparités constitutives de la situation-problème, mais sans jamais les clore ; chaque signification met potentiellement en doute les autres ou plutôt met en doute la modalité d'instanciation de chaque signification : d'autres possibles (de pensée, d'action) s'ouvrent pour chacun (cf. l'UPP), ce qui ne condamne pas au scepticisme radical, mais accorde à la production de toute enquête à la fois un certain degré d'intelligibilité (mise en relation des significations) de sûreté, de stabilité, mais la rend aussi révisable, non généralisable et toujours potentiellement réouvrable au fil des événements qui adviennent.

29 On s'inspire ici de l'idée développée par Goodman (1992) selon laquelle configurer un réseau de significations (en l'occurrence ici dans et par l'enquête), c'est une manière de faire des mondes.

d'enquête distinctes : l'une qui privilégie la modélisation de différents mondes sociaux à partir du monde scientifique avec l'espoir (en partie déçu) que cette modélisation informe des processus de changement, de planification de ces mondes sociaux par le monde politique; l'autre qui émerge de la conversation permanente entre différents mondes (et manières de mener l'enquête) et qui participe même modestement de l'auto-organisation (non planifiée, non fabriquée) de ces mondes et de leurs rapports. De ce point de vue, lorsqu'un chercheur s'engage dans un travail auprès d'acteurs faibles et d'institutions, il doit bien faire un choix: il ne peut pas mener de front, en même temps, les deux types d'enquête. Pour autant, peut-on affirmer qu'une ingénierie sociale soucieuse de « faire participer les « personnes concernées » aurait intérêt à substituer l'enquête conversationnelle à l'enquête experte?! Je ne le pense pas et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'est pas souhaitable de se passer du type d'intelligibilité du social produite par l'enquête sociologique experte. En s'inscrivant dans un processus auto-référentiel (i.e. se déployant à partir du seul monde scientifique), ce type d'enquête produit des significations bien particulières, fortement exogènes et hétéronomes par rapport à celles d'autres mondes sociaux (au sens où l'enquête fait suite sous la forme de descriptions, interprétations, explications de ces mondes sociaux étranges, décalées, autres par rapport aux descriptions, interprétations, explications endogènes à ces dits mondes sociaux). Ceci présente bien sûr un risque d'indifférence ou de rejet de ces signes scientifiques par d'autres mondes sociaux... mais a contrario, ils peuvent aussi mouvoir ces mêmes mondes et les êtres, qui les peuplent, peuvent en être affectés, en les faisant leur (et donc forcément en les trahissant du strict point de vue du monde scientifique). L'enquête conversationnelle, parce qu'elle est hybride, entre plusieurs mondes, ne produit pas de significations-événements ayant le même tranchant, le même potentiel de désordre, de bruit pour les mondes sociaux non-scientifiques. On pourrait dire qu'elle privilégie la continuité à la rupture en matière de production de signes, ce qui a des suites en terme de maturation (et non de changements) des mondes sociaux, qui restent inconnues dans l'enquête experte. Je plaide donc plutôt pour une coexistence ou mieux pour des processus d'interpénétration des deux types d'enquête: ainsi, comment une enquête conversationnelle peut faire suite à une enquête experte sur un même « objet »; comment les deux enquêtes peuvent se déployer en même temps, en s'influçant selon des modalités variées, etc³⁰.

Ensuite, même si on est un fervent défenseur de l'enquête conversationnelle, force est de reconnaître la vulnérabilité de ce type d'enquête. Ainsi, alors qu'on arrive au terme de l'enquête de l'UPP (en tout cas au bouclage du mémoire, ce qui est un terme tout relatif), je me dis souvent qu'il a vraiment fallu un « alignement des astres » pour que cette enquête se déploie de la sorte... Pour une enquête conversationnelle comme celle-ci, combien d'autres avortées, tuées dans l'œuf, qui dérapent, se dissolvent en cours de route ou tout simplement n'aboutissent pas? Pour s'en convaincre, passons en revue quelques conditions de félicité de ce type d'enquête qui sont autant de sources d'incertitude quant à l'avènement de ces enquêtes.

Premièrement, ce qui fait l'originalité, la force de cette recherche, c'est l'investissement sur la durée d'acteurs faibles-destinataires d'une intervention publique. Mais, un tel événement initial, instituant la recherche à venir reste rare, difficile à promouvoir, à favoriser ou même à repérer : comment transformer un mécontentement non pas (seulement) en un mouvement collectif d'action politique (ce qui n'est déjà pas simple), mais en un mouvement d'enquête s'étalant sur trois ans, dans lequel il ne s'agit pas d'agir directement à partir d'une certitude, mais progressivement de questionner cette

30 Ces formes d'enchevêtrement, d'emboîtement des deux types d'enquête (experte et conversationnelle) me semblent encore largement à inventer, ce qui n'est pas une mince affaire compte tenu des logiques du monde scientifique actuel: les politiques de recherche académiques (ANR...) comme la "recherche sur commande" des ministères n'encouragent pas vraiment ce type d'hybridation... même si les marges de manœuvre, des espaces de liberté existent toujours.

certitude pour co-construire éventuellement d'autres possibles de sens et d'action en matière de protection de l'enfance³¹? Et les risques de défection en cours de route (découragement, événement biographique obligeant l'acteur à se consacrer à des activités plus urgentes....) sont aussi fort élevés.

Deuxièmement, une des difficultés récurrente est que chacun de ces acteurs parvienne à mener l'enquête sans se référer unilatéralement à un seul monde, soit celui dans lequel, sur la scène considérée, il est attendu qu'il évolue : le chercheur dans le monde scientifique, le parent dans le monde de la vie quotidienne voire strictement familial, l'animateur dans le monde des professionnels de l'action sociale. Or tout un ensemble d'événements peuvent, au fil de l'enquête, inciter un acteur à se replier sur son monde (et sa manière spécifique d'enquêter); dès lors les autres acteurs sont tentés de ne plus participer à une enquête largement définie en dehors d'eux ou alors s'alignent sur un seul type d'enquête (en général celui du chercheur spécialisé). Dans les deux cas de figure, le format hybride de l'enquête se dissout rapidement.

Troisièmement, qui dit enquête hybride... dit aussi enquête bâtarde pour reprendre l'expression célèbre de Hughes (1996)! Les acteurs qui participent à une enquête conversationnelle doivent faire avec le fait que cette dernière sera largement déconsidérée par les gardiens de la pureté des enquêtes afférentes à chaque monde. Le monde scientifique académique sera parfois indifférent, condescendant voire méprisant à l'égard d'un tel type d'enquête, qui ne répond pas aux canons de l'enquête scientifique, y compris en sciences sociales. Dans le monde de la vie quotidienne, cette enquête étonnera par son ampleur, le travail qu'elle requière de la part d'acteurs non-spécialistes, non-professionnels, mais aussi interrogera quant à ses finalités, son utilité (« mais pourquoi vous faites tout ça?! »). Dans le monde de l'intervention publique aussi, l'enquête peut générer des réactions ambivalentes. Officiellement on louera l'engagement de ces parents, mais dans les coulisses, les jugements peuvent être beaucoup plus négatifs : l'enquête peut être jugée illégitime du fait des supposés « intérêts particuliers » des parents de l'UPP (ce qui justifie pour les institutions et leurs professionnels de ne pas tenir compte des résultats de l'enquête pour faire évoluer leurs catégories de pensée et d'action); certains considéreront que ces parents « feraient mieux de s'occuper de leurs enfants » (ce qui est une manière de les renvoyer à leur stigmatisation institutionnelle initiale); les travailleurs sociaux en tant que spécialistes de « l'enquête sociale » peuvent aussi se sentir menacer dans leur monopole professionnel... Autant d'événements qui peuvent faire de l'enquête conversationnelle... un événement sans suites³²! En même temps, c'est bien aussi de ces formes d'hostilité (en tant événements) des institutions légitimes (qui se sentent menacées dans leur mandat) à l'égard de l'enquête conversationnelle, que cette dernière tire son potentiel instituant : ce faisant, elle bouscule, affecte les mondes sociaux et incite / oblige donc certains de leurs êtres à se mettre en mouvement. Dit autrement, le jour où les enquêtes conversationnelles s'institutionnalisent (i.e. seront installées dans différents mondes sociaux) alors elles perdront sans doute de leur tranchant, de leur potentiel de désordre instituant, au profit

31 En comparant avec d'autres recherches, que j'ai souhaité conversationnelles, mais sans y parvenir, il me semble que l'engagement d'acteurs faibles dans une recherche conversationnelle suppose de subtiles équilibres : un équilibre entre un sentiment d'urgence (indignation, inacceptabilité de l'expérience vécue) et la possibilité / la nécessité (vécue) d'un détour avant l'action. Autrement dit, il faut que les acteurs faibles aient comme horizon de sens l'action politique (transformer le monde commun) mais que différents événements les incitent à un détour par la confirmation / mise en question de leurs certitudes (impuissance à agir immédiatement, nécessité de montée en généralité, de trouver des alliés « savants » pour faire entendre sa voix). Si l'urgence est trop forte, envahit toute l'expérience, l'enquête conversationnelle n'a pas de sens, n'a pas de place, de temps pour se déployer et c'est l'enquête experte qui est privilégiée comme une ressource exogène aussi service de la lutte pour la reconnaissance. Un autre équilibre favorable au déploiement d'une enquête conversationnelle est celui entre une autonomie du projet des acteurs faibles par rapport aux institutions publiques (et scientifiques) et un soutien, un étayage de ces dernières (cf. le rôle de certains acteurs de la Maison de l'Enfance à Caractère Social dans l'émergence et la stabilisation de l'UPP et de ses activités d'enquête).

32 Je remercie Daniel Frandji de m'avoir « soufflé » cette expression.

d'une plus large diffusion (qui va de pair avec une mise en forme qui est forcément normalisation ce qui est antagoniste avec l'idée que l'enquête conversationnelle est auto-création permanente, toujours à refaire)³³.

Bibliographie

- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- Les chercheurs ignorants (dir.), 2015), *Les recherches-actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015
- Dewey J., 2014, *La quête de la certitude*, Paris, Gallimard
- Feyerabend P., 1988, *Contre la méthode*, Paris, Seuil.
- Goodman N., 1992, *Manières de faire des mondes*, Nimes, Ed. J. Chambon
- Gucher Catherine (dir.), Alvarez Stéphane, Cheauvaud Catherine, Gallet Marie-Ange, Laforgue Denis, Vial Benjamin, Warin Philippe, *Non-recours et non-adhésion : disjonction des notions de « qualité de vie » et de « qualité de l'aide à domicile »*, contrat de recherche pour le compte de la CNSA – DREES – MiRe, 2011.
- Hughes E., 1996, *Le regard sociologique*, Paris, EHESS
- Jullien F., 2015, *De l'être au vivre*, Paris, Gallimard
- Laforgue D., 2015a, *Essais de sociologie institutionnaliste*, Paris, L'Harmattan.
- Laforgue D. 2015b, « Comment renaturaliser les institutions ? », document de travail, hal-shs
- Merleau-Ponty M., 1964, *L'oeil et le visible*, Paris, Gallimard
- Merleau-Ponty M., 2003, *L'institution*, Paris, Economica
- Payet J.-P., 2011, "L'enquête sociologique et les acteurs faibles", *SociologieS*, 2011. consultable sur : <https://sociologies.revues.org/3629>
- Payet J.-P., 2016, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR.
- Payet J.P., Giuliani F. et Laforgue D., 2008, *La voix des acteurs faibles*, Rennes, PUR
- Payet J.-P. Rostaing C. et Giuliani F., 2010, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR
- Raymond R., 2010, « La problématique de « l'acteur faible » : un objet-piste », dans J.P. Payet, C. Rostaing et F. Giuliani, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR
- Raymond R., 2013, "Comment parler d'énergie aux citoyens ordinaires?", communication au séminaire Concertation, Décision, Environnement du 7 février 2013. consultable sur : http://www.concertation-environnement.fr/documents/seminaires/CDE_sem_7.pdf
- Taylor C., 1998, *Les sources du moi*, Paris, Seuil.
- Touraine A., 1978, *La voix et le regard*, Paris, Fayard.

33 Par ailleurs, comme me l'a fait remarquer un participant au colloque, la dimension bâtarde de cette enquête, c'est à dire le fait qu'elle se déploie "à cheval", en empruntant à plusieurs mondes n'est pas dénué de paradoxes potentiels en ce qui concerne la maturation des mondes sociaux (et la place des acteurs faibles dans ces derniers). En effet, ce caractère bâtard est à la fois ce qui permet (potentiellement) aux acteurs initialement affaiblis de se renforcer au fil de l'enquête et à la fois ce qui ouvre la possibilité d'une nouvelle asymétrie (ou d'un déplacement de l'asymétrie) entre ces quelques acteurs désaffaiblis dans leurs rapports aux institutions et tous les autres destinataires de l'action publique qui, n'ayant pas participé à l'enquête, restent, eux, dans une situation d'acteur faible... Il n'y a en la matière pas de fatalité mais cela doit sans doute être un point de vigilance et de réflexivité pour tous les acteurs qui s'engagent dans ce type d'enquête conversationnelle.